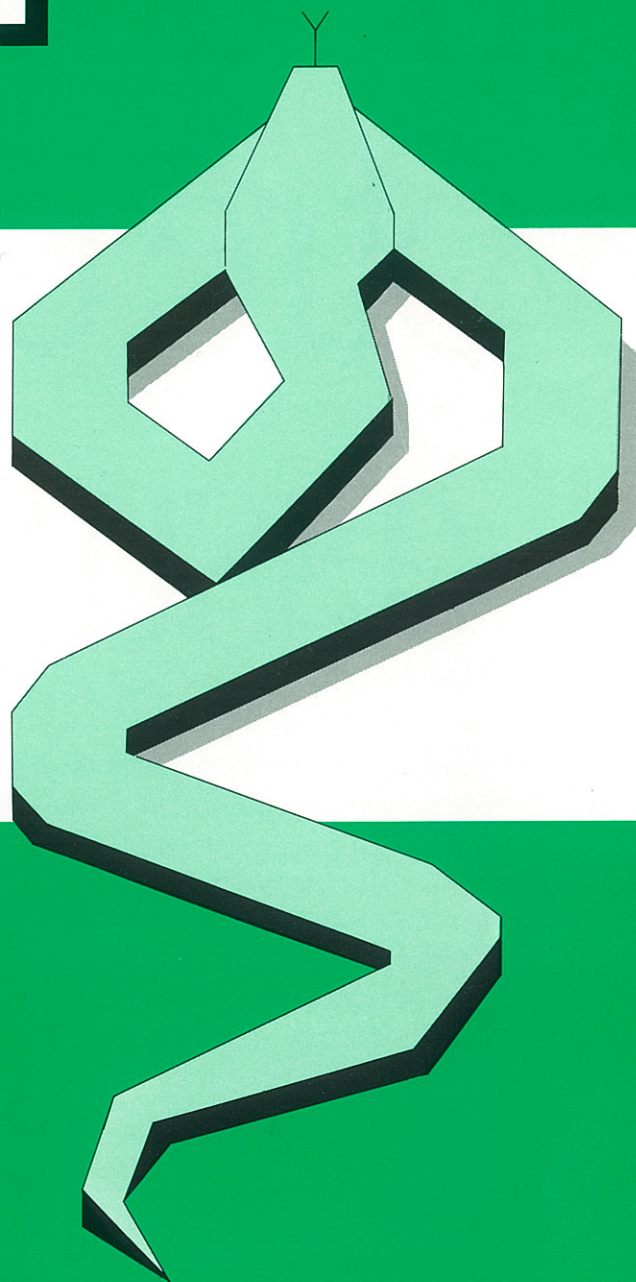


COURRIER
DU M **EDECIN**
VAUDOIS

numéro 10 novembre - 93

ORGANE
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE

Ce courrier a été réalisé grâce à l'appui des Retraites Populaires



**CONTRÔLE
DE QUALITÉ
DU LABORATOIRE**

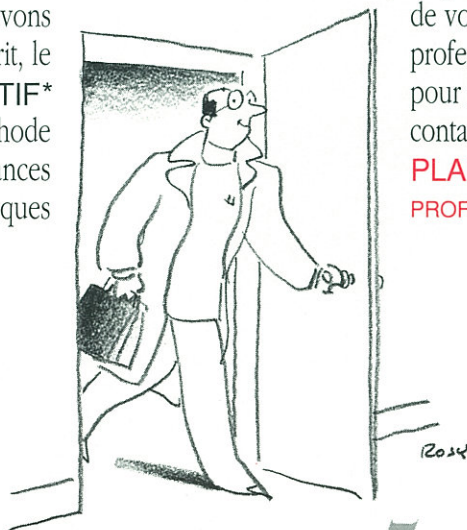
**GÉNÉRALISTES:
SOLIDAIRES OU SOLITAIRES?**

Et si nous faisons votre check-up assurances?

Avouez-le: vous êtes réputé pour votre diagnostic médical, mais bien perplexe quant à vos assurances personnelles. C'est pourquoi nous avons créé, pour votre tranquillité d'esprit, le **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF*** PROFESSIONS DE SANTÉ. Une méthode d'évaluation de vos assurances personnelles, de vos risques

et de votre prévoyance, adaptée à votre profession. Un véritable plan général de votre épargne et

de vos placements financiers. Votre vie professionnelle vous laisse peu de temps pour faire votre propre check-up. Prenez contact avec nous pour établir votre **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF*** PROFESSIONS DE SANTÉ.



Direction générale - 16, av. Eugène-Pittard - 1211 Genève 25 - Tél. 022 / 704 24 24



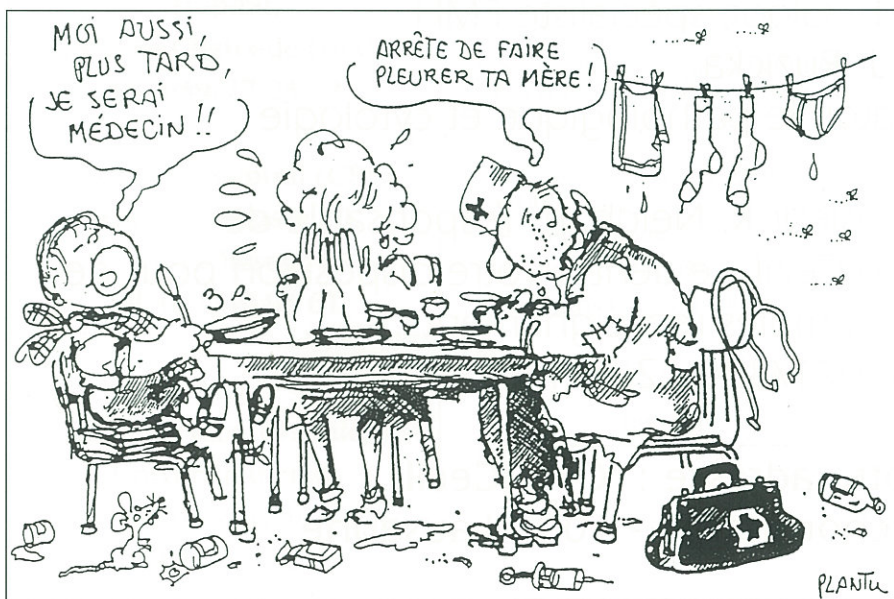
Genevoise
ASSURANCES

Editorial

Assurance de qualité

Pourquoi introduire une obligation de contrôle de qualité dans le domaine du laboratoire? Les médecins effectuant des analyses de sang ne le font-ils pas sous leur responsabilité? Et ne peut-on attendre d'eux qu'ils se soumettent spontanément à des tests de qualité de leurs résultats?

L'enquête menée au sein de la SVM en 1991 a montré que si les trois quarts des 500 praticiens exploitant un laboratoire le pratiquent, un quart ne font aucun contrôle de qualité externe à leur laboratoire. Ce type de contrôle est généralement reconnu aujourd'hui comme le seul moyen d'exercer un contrôle permanent sur la validité des résultats d'un laboratoire. Il ne remplace pas les contrôles internes d'exactitude, qui font partie de la routine du laboratoire; mais, étant indépendant financièrement, neutre du point de vue des méthodes et du matériel, et confidentiel, il permet de comparer régulièrement ses performances à celles des autres laboratoires, sa méthode aux autres méthodes, et stimule ainsi le praticien à améliorer la qualité de ses prestations. C'est dans ce sens que nous avons introduit l'obligation de contrôle externe



(Extrait du journal *Le Monde*)

Sommaire

1

Editorial
Assurance de qualité

5

Dossier
Généralistes, solidaires
ou solitaires?

6

Décartérisé ou écartelé?

7

Réflexions sur le rapport
de la Commission
des cartels

9

Que devient un
généraliste dans une
enveloppe (budgétaire)?

13

Opinions
Réflexions sur
les relations sexuelles
entre médecin et patient

14

Nouvelles du comité
Non, je ne vous
appellerai plus «chers
membres»!

15

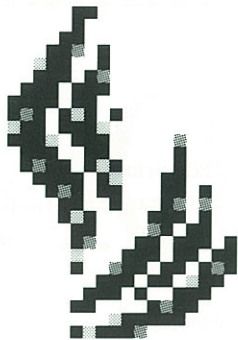
Communiqués

19

Calendrier médical
vaudois

Lausanne
Clinique Cecil

Une clinique
du Groupe Hirslanden



Dès le 3 janvier 1994, notre

LABORATOIRE DE CYTOLOGIE ET DE PATHOLOGIE

sera à votre disposition :

- Cytologie gynécologique
- Cytologie générale, cytoponctions
- Histologie
- Examens extemporanés

Médecins responsables :

Dr E. Gloor, spécialiste FMH

Dr J. Ruzicka

anatomie pathologique et cytologie

Monsieur R. Neidhart, responsable de
Cyto Cecil, se tient à votre disposition pour de
plus amples renseignements.

Tél. 021/320 12 51 int. 652

Le Groupe Hirslanden
Clinique Cecil Lausanne ■
Klinik Beau-Site Bern □
Klinik Hirslanden Zürich □
Klinik im Park Zürich □
Klinik im Schachen Aarau □

Notre adresse : Cyto Cecil
Ruchonnet 38 - 1003 Lausanne

du laboratoire dans le nouveau Code de déontologie, adopté récemment. Nous estimons que c'est le meilleur moyen d'assurer la crédibilité, et donc la reconnaissance de ce moyen de diagnostic au cabinet du médecin. La refonte du tarif des analyses qui sert de référence pour les laboratoires commerciaux et d'hôpitaux a du reste pris en compte cette exigence dans les montants prévus. En outre, la tenue d'enquêtes régulières sur une large échelle, comparant

différentes méthodes et appareils, stimulera les fournisseurs à améliorer la qualité de leurs produits.

Il est clair que les exigences d'indépendance financière et de validité statistique ne laissent pas la place à beaucoup d'organismes de contrôle de qualité en Suisse et ne peuvent que se limiter à un petit nombre. Nous sommes persuadés que tous les membres de la SVM comprendront l'utilité de ce contrôle, que votre organisation professionnelle se chargera

de surveiller (ce qui est préférable à un contrôle étatique!). Au besoin, il prendra des mesures disciplinaires pour convaincre d'éventuels récalcitrants.

Nous vous prions donc de renvoyer, dûment remplis, les formulaires que vous recevrez sous peu et vous remercions d'avance de votre collaboration.

D^r Christian Allenbach
Membre du comité
de la SVM

Formulaire type:

Les laboratoires
de référence reconnus
par la SVM sont:

Centre suisse de contrôle
de qualité (CSCQ),
Hôpital,
2301 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/27 23 72

Laboratoire central (CRS),
Wankdorfstrasse 10,
3022 Berne,
tél. 031/49 93 61

MQ,
Inst. für klin. Chemie/
Universitätsspital,
8091 Zurich,
tél. 01/255 22 60

Attestation d'affiliation à un contrôle d'exactitude

A envoyer au laboratoire chargé du contrôle.

Médecin(s) concerné(s):

Nous attestons que le(s) médecin(s) mentionné(s) dans ce document s'est (se sont) régulièrement soumis à notre contrôle d'exactitude durant l'année 1993.

Le contrôle a porté dans les gammes d'analyse suivantes (marquer d'une croix):


- hématologie
- chimie sanguine
- temps de prothrombine

Le laboratoire qui a organisé le contrôle d'exactitude:

Tampon:

Date:

Signature:



Le temps pour tout

Aussi de réfléchir.
Je le garde ou non.
Je me modernise ou il me suffit.
Combien il me coûte? Le succès de la
Caisse des médecins avec leur idée
d'avant-garde (PC + services), ça ne
doit pas être pour rien.
Allez, je leur téléphone!



Dossier

Généralistes, solidaires ou solitaires?

Périodiquement, au gré des divergences qui surviennent entre les différents types de pratiques médicales, cette question revient sur le tapis. Elle a fait l'objet du thème principal de discussion de la dernière assemblée du GMO car l'évolution économico-politique actuelle exerce une très forte pression sur les revenus médicaux et, les généralistes se situant au bas de l'échelle de ces revenus, ils se sentent particulièrement menacés.

Même si, lors de la rupture de convention de 1987-1988, beaucoup de généralistes ont été tentés de conclure des accords séparés avec les caisses maladie, nous avons jusqu'ici toujours joué le jeu de la solidarité. Il n'est pas certain que nous y ayons beaucoup gagné. Ces dernières années, le comité de la SVM a consacré l'essentiel de son énergie à des thèmes qui relèvent de la médecine spécialisée et privée alors que les points importants pour les généralistes ont été trop souvent laissés de côté: le tiers payant, auquel beaucoup d'entre nous étaient attachés, a été abandonné sans résistance, la revalorisation des prestations générales que nous avons proposée il y a maintenant trois ans est restée sans suite, etc. Les seuls médecins à avoir obtenu des avantages ces dernières années sont les médecins de cliniques privées à propos de la chirurgie ambulatoire et des séjours en demi-privé et les spécialistes de disciplines pointues qui ont fait entrer de nouvelles prestations onéreuses dans la NMT. Au sein de la FMH également, la voix des généralistes a de la peine à se faire entendre: les propositions de la SSMG devant la Chambre médicale sont systématiquement écartées avec mépris par le comité central. Dans le cadre des négociations du GRAT du nouveau tarif bleu, les groupes de travail consacrent infiniment de temps à éplucher des prestations spéciales alors que les prestations générales n'ont pas encore été abordées et que l'on peut craindre que leur analyse ne soit bâclée en dernière minute.

A une époque où le coût de la santé est un leitmotiv sans cesse répété, nous

avons le sentiment profond que les médecins de premier recours, c'est-à-dire nous généralistes, mais aussi les internistes généraux et les pédiatres, offrent un type de prise en charge à la population dont le rapport qualité-coût est extrêmement favorable et qu'un des remèdes possibles à la crise de financement que connaît notre système de santé serait justement une revalorisation de la médecine de famille. Même si dans leurs discours de fin de soirée, les politiques ne répugnent pas

*Un des remèdes
possibles à la crise de
financement que
connaît notre
système de santé
serait justement une
revalorisation de la
médecine de famille*

à entonner un petit couplet sur la médecine générale de famille, en pratique rien n'est fait, ni par les autorités politiques, ni même par nos sociétés professionnelles faitières pour promouvoir la médecine de soins primaires. Deux lueurs d'espoir cependant: après nous avoir longtemps ignorés, l'Université s'ouvre à l'enseignement de la médecine générale. La Société suisse de médecine interne vient de modifier ses statuts pour prendre en compte l'importance des soins primaires et entraîne dans ce sens les enseignants universitaires de médecine interne.

La prochaine LAMM comprendra sûrement des dispositions permettant aux caisses de conclure des accords séparés avec des groupes de médecins. Si les caisses faisaient usage de ce droit, quelle serait la réaction des généralistes? Resteraient-ils solidaires des spécialistes ou accepteraient-ils de signer des conventions particulières?

De la discussion qui a eu lieu à notre dernière assemblée, il ressort tout de même que les généralistes ne sont pas disposés à rompre le front (à peu près) uni des médecins. Il est par contre indispensable de faire beaucoup mieux entendre notre voix auprès des autorités, auprès du public et à l'intérieur de nos sociétés cantonales et fédérales. Malheureusement, seuls 50% des généralistes ont cru bon d'adhérer à leurs sociétés de discipline, en l'occurrence le GMO et la SSMG. Nous vivons pourtant une période charnière qui va déterminer durablement notre avenir. Le tarif qui est actuellement en cours de négociation (GRATT et non pas GATT!) deviendra inéluctablement dans quelques années une nomenclature suisse unique pour la maladie et l'accident. Si les médecins de premiers recours restent passifs, on y reproduira les aberrations des tarifs actuels, en particulier la sous-estimation dramatique des prestations générales, prétendument compensées par une sur-estimation inacceptable des prestations spéciales.

L'entrée en vigueur probable de la nouvelle loi sur l'assurance maladie risque aussi de modifier les conditions de notre pratique. Dans ce contexte, nos sociétés de discipline et en particulier la SSMG, si possible associée à la Société suisse de médecine interne et à la Société suisse de pédiatrie, a un rôle fondamental à jouer pour préserver les intérêts des médecins de premiers recours. Pour le faire, elle doit cependant en avoir les moyens et la représentativité. J'appelle donc tous les généralistes qui ne l'auraient pas fait à adhérer au GMO et à la SSMG, car laisser se poursuivre l'évolution actuelle et ne pas vouloir défendre activement nos intérêts spécifiques équivaut à un authentique suicide professionnel.

*Dr J.-P. Pavillon
Président du GMO*

Ndlr: Les articles du dossier sont composés des exposés qui ont été présentés à l'occasion de l'AG du GMO du 23 septembre dernier.

Décartéliné ou écartelé?

... «Swisscare», fusion des caisses maladie Helvetia, Concordia et KFW, a donc commencé son offensive!

J'ai, probablement comme un certain nombre d'entre vous, reçu dans mon courrier il y a peu, la proposition de cette association de caisses maladie, de passer un accord afin de rester un médecin conventionné auprès d'elles rendant par-là un éminent service à leurs patients affiliés.

S'étant basée sur la statistique du Concordat des caisses maladie, celle-ci m'a donc expliqué qu'elle avait sélectionné six médecins de la région morgienne dans le but de cette collaboration.

Tout comme chez mes collègues sélectionnés, on s'est plu à relever l'économicité de ma pratique qui ne dépasse pas 100% de la statistique du concordat.

Parfaitement rassuré, j'ai donc appris que je pourrai continuer d'exercer ma profession tel que cela avait été le cas jusqu'à ce jour, sans en modifier la pratique, celle-ci étant contrôlée annuellement par la statistique du Concordat des caisses maladie. En cas de dépassement, mon affiliation aux médecins conventionnés pourrait être remise en cause.

M'étant inquiété de la situation probablement peu enviable de mes autres collègues, je me suis donc informé auprès de la nouvelle grande caisse. J'ai appris que les médecins non sollicités à l'heure actuelle avaient une année pour adapter leur manière de travailler afin d'arriver au seuil de 100% de la statistique et ainsi de devenir conventionnés. Les factures seraient honorées au bon vouloir des caisses, selon un barème appliqué au coût par maladie se basant sur les médecins conventionnés.

La liste des médecins ayant accepté cette nouvelle convention sera distribuée à tous les cotisants des caisses, sauvant par-là un tant soit peu la liberté de choix du médecin.

Ayant jusqu'à la fin du mois de décembre pour annoncer ma décision, je vous en fais part et vous pose la question, à tous:

«Que dois-je faire?»...

Voilà donc mon esprit «écartelé» entre deux solutions qui s'offrent à moi: rester solidaire, dans le giron douillet de mes collègues, ou accepter l'accord individuel tel que proposé plus haut?

La description fictive ci-dessus a tout de même provoqué un léger frisson sur l'échine de mes collègues lorsque ce texte leur a été asséné à l'assemblée du GMO. Quand ils ont compris (tout comme vous d'ailleurs) qu'il s'agissait d'une fiction, un bon sourire s'est dessiné à nouveau sur leurs visages rubiconds!

Il n'empêche que l'introduction d'un article dans la nouvelle LAMA proposé par la Commission des cartels ayant trait à la décartéliné de la médecine et donc à l'abolition des conventions cantonales, a de quoi nous inquiéter.

Swisscare, cette grande nouvelle assurance, a été présentée dans la presse comme un pourfendeur de la médecine chère, n'hésitant pas à prôner le système HMO (issu d'un pays, les Etats-Unis, qui fait la preuve depuis longtemps de l'économicité de sa santé!)¹.

Ainsi que toutes les autres, cette caisse aurait donc tout loisir de passer des accords individuels avec les médecins installés, afin de les voir travailler à moindre coût et un peu à sa guise.

Car, comment ne pas croire que ces nouvelles conventions ne rendront pas les médecins aliénés aux caisses maladie et les patients mis devant le fait accompli du choix restrictif de leur médecin traitant?

La décartéliné de la médecine est dangereuse! «Ouvrir le marché médical», me paraît être une aberration! Ce sera la porte ouverte à tous les marchandages. A cette «médecine économique» s'opposera une deuxième, où les choix du médecin, des investigations et du traitement seront possibles. Bref! apparaîtra une médecine à deux vitesses. Casse-cou!

Personne n'a intérêt à voir mis sur pied un système HMO qui accorde au médecin travaillant économiquement davantage de gain que celui soi-disant dispendieux. La libéralisation sauvage de la médecine créera des tensions au sein du corps médical et l'économicité des coûts réglée par l'«enveloppe» se fera au détriment de la qualité de la santé.

L'article de loi proposé par la Commission des cartels à introduire dans la nouvelle LAMA ne doit pas passer et c'est au corps médical de le dire bien fort, le public n'ayant pas pu encore en apprécier les dangers.

Une médecine dirigée par l'Etat fait peur, mais celle que l'on voit poindre, imposée par nos «partenaires», ne vaut guère mieux!

D^r Ph. Juillard

¹ A noter que dans l'article de presse présentant la Swisscare, celle-ci précise que la «fusion» des trois caisses ne donnera pas lieu à la moindre suppressions d'emplois. Cela ne prouverait-il pas que l'on peut rationaliser le fonctionnement des caisses maladie sans risquer d'influencer le coût de la médecine!

JEUNE ASSISTANTE MÉDICALE
tessinoise cherche poste de travail
à Lausanne ou alentours.
Tél. 092/76 16 04.



Prochaines parutions:

N° 1/94
19 janvier 1994
(délai rédactionnel:
13 décembre 1993)

N° 2/94
16 février 1994
(délai rédactionnel:
24 janvier 1994)

Réflexions sur le rapport de la Commission des cartels

Plutôt que d'élaborer un catalogue aride de conséquences éventuelles des mesures que le rapport de la Commission des cartels préconise, j'ai envie de vous livrer quelques réflexions que la situation troublée actuelle m'inspire.

Si vous faites un rapide retour en arrière, la fonction sociale du médecin a évolué de manière foudroyante. Pour prendre une image un peu provocatrice et caricaturale, on pourrait résumer ces changements en disant que les médecins se partageaient des royaumes, alors qu'aujourd'hui, vous êtes de plus en plus à vous partager des cabinets!

En effet, quel médecin n'est pas appelé à travailler *en équipe*? Que ce soit avec un confrère avec lequel il s'est associé pour limiter les coûts, aménager des horaires, partager les soucis. Que ce soit avec un groupe interdisciplinaire dans le cadre d'un EMS ou des soins à domicile. Que ce soit enfin avec le patient qui attend tout de lui et surtout un avis éclairé.

La relation au pouvoir s'est donc modifiée. Bien que la dimension magique de votre travail subsiste dans la relation médecin-patient, vous faites dorénavant partie, dans des termes qui deviennent d'usage courant, des «professionnels de la santé», des «prestataires de soins», des «fournisseurs de prestations». Vos compétences sont reconnues, mais leur remise en question et leur contestation sont devenues un droit acquis des patients, des caisses.

Cette réalité est la vôtre et vous avez dû l'admettre; vous êtes d'accord, parfois faute de mieux, de jouer le jeu de l'interdisciplinarité et des compétences croisées. Cette évolution a été vraisemblablement acceptée parce que l'essentiel était préservé: la liberté du choix du patient et votre responsabilité pleine et entière face à lui.

Que vous réserve le futur? Que ce soit à travers les travaux de la Commission des cartels, mais aussi des commissions du Parlement fédéral dans le cadre de la révision de la LAMA, toutes s'accordent à penser qu'il est temps de remettre le système de santé sur les rails, sans pour autant savoir sur quels rails et dans quelle direction on veut qu'il aille.

Un des problèmes réside dans l'absence de distinction – ou plutôt dans la confusion – qui prévaut entre les

phénomènes liés aux dysfonctionnements de l'assurance maladie sociale et au fonctionnement et dysfonctionnement du système de santé lui-même. Pour mémoire, le professeur Gilliland a démontré le fait que l'on n'assiste pas à une explosion des coûts de la santé, mais bien à une explosion des primes d'assurance et donc à un transfert de charges des collectivités publiques sur l'assuré et sur le patient.

Faire des économies, c'est bien; prévoir l'effet de ces économies, c'est encore mieux!

Remédier aux effets pernicieux de la désolidarisation entre assurés est donc bien un objectif essentiel afin de redonner vigueur à un outil social dégingué. Accompagner ces mesures de moyens de maîtrise des coûts est raisonnable et nécessaire; toute la question réside, cependant, dans le *comment*? On doit, malheureusement, constater qu'on s'y attaque avec autant de sensibilité qu'un marteau sur de l'horlogerie fine!

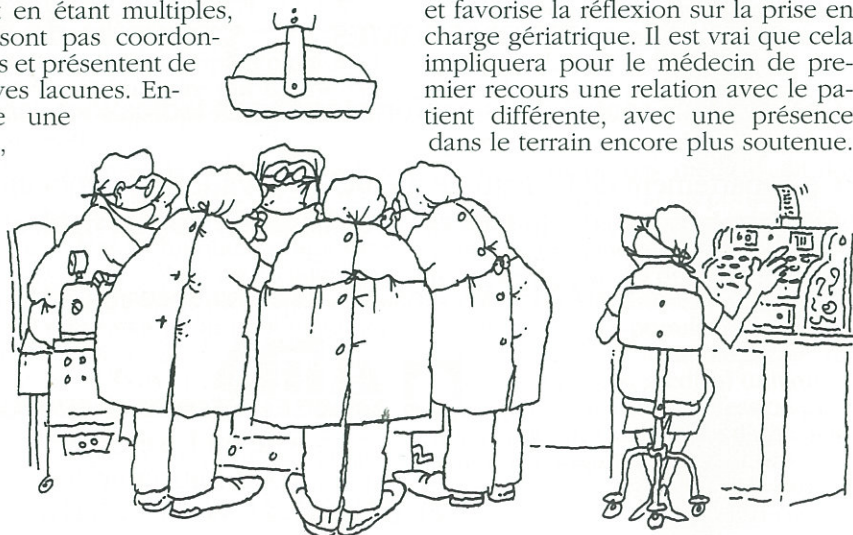
Pour arriver à prendre les bonnes décisions et à cibler les mesures efficaces de maîtrise des coûts, il faut disposer de données fiables et comparables. Or, en Suisse, les sources d'information statistique tout en étant multiples, ne sont pas coordonnées et présentent de graves lacunes. Encore une fois,

M. Gilliland l'a bien démontré. Les flux entre les sources de financement du système social ne sont pas connus; dans ce domaine stratégique entre tous, c'est la plus grande gabegie qui prévaut.

En bonne logique, avant de maîtriser, il faudrait savoir quoi maîtriser, dans quelles intentions et avec quels effets probables. Faire des économies, c'est bien; prévoir l'effet de ces économies, c'est encore mieux! Or, on navigue à vue et il est à craindre que les décisions qui porteront sur les années à venir seront prises à l'aveugle et dans un état d'urgence confinant à la panique.

Il est indéniable, pourtant, que les partenaires du système de santé se doivent de mieux utiliser des ressources qui se raréfient. Il n'est pas admissible que des rentes de situation soient maintenues. La transparence des coûts doit devenir une réalité et elle doit être consentie par tous les partenaires, Etat comme privés. Restructurer la carte sanitaire, limiter le gaspillage, améliorer les synergies entre les institutions hospitalières et les EMS, les organismes de soins à domicile, les services d'urgence et les médecins en cabinet est une source d'économie majeure.

On pourrait, du reste, rêver que l'accroissement inéluctable du nombre de médecins, s'accompagnant parallèlement du vieillissement de la population, soit exploité dans l'esprit d'une meilleure utilisation de leurs compétences dans le domaine des soins à domicile et de l'urgence. Le comité du GMO se préoccupe de cette situation et favorise la réflexion sur la prise en charge gériatrique. Il est vrai que cela impliquera pour le médecin de premier recours une relation avec le patient différente, avec une présence dans le terrain encore plus soutenue.





LABORATOIRE
SIMONIN SA
ANALYSES MÉDICALES

P. A. Simonin, biologiste, D^r ès sciences

Rue de la Madeleine 28 – 1800 Vevey

*Chimie clinique, hématologie, sérologie, microbiologie,
parasitologie, hormones, médicaments, stérilité*

Transmission des résultats d'analyses
directement sur votre micro-ordinateur

Assistance technique pour les analyses
effectuées à votre cabinet

Tél. 021/923 51 80

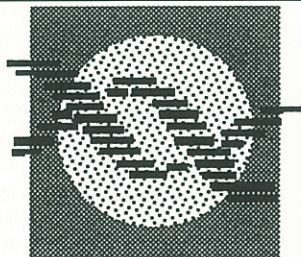
Laboratoire Riotton SR

La qualité avec la rapidité

Analyses médicales – Montreux – 10, pl. du Marché

Tél. 961 14 35-963 35 91 – Fax 963 75 83

Prélèvements	8 à 18 heures (et à domicile sur rendez-vous)
Prise en charge d'échantillons	au cabinet sur appel
Programme étendu	chimie clinique, hématologie, sérologie, bactériologie spécialisations: endocrinologie, allergologie, hybridations nucléiques
Résultats en temps réel	service télématique
Consultants médicaux	D ^r E. Beretta D ^r M.. Marini D ^r J. Weber
Responsable	J. Bambule-Dick, D ^r ès sciences



ANS Génétique médicale

élargit ses prestations diagnostiques avec l'introduction des analyses génétiques suivantes:

- | | |
|----------------|-----------------------------------|
| - CHROMOSOMES, | liquide amniotique |
| - CHROMOSOMES, | villosités choriales (PVC) |
| - CHROMOSOMES, | sang périphérique |
| - CHROMOSOMES, | produits de fausse couche |

Ces examens sont réalisés conformément aux indications médicales habituelles.

Ce département de Génétique médicale travaille en association avec la Division autonome de Génétique médicale du CHUV. Professeur G. Pescia, médecin-chef.

Responsable chez AMS: W. Rosselli, D^r ès sciences en biologie.



Rue du Liseron 5

1000 Lausanne 6

Tél. 021/617 41 44 Fax 021/617 50 72

Les risques de déséquilibrer le système sont tout aussi réels. Faut-il s'élever contre la volonté politique de mettre sur pied des modèles de soins alternatifs du type HMO et PPO? La vague de fond portant ces modèles de fonctionnement est forte. Il n'en faut pas moins mettre en évidence leurs lacunes et leurs contradictions. Ils incitent à la désolidarisation et à l'éventuelle instauration d'une médecine de moindre qualité.

Une des recommandations du rapport de la Commission des cartels, reprise par le Parlement, est l'abolition des dispositions en vue d'entraver la concurrence. Cette liberté posera certainement plus de problèmes qu'elle n'en résoudra, en particulier pour

les caisses. Par contre, un aspect intéressant de la nouvelle loi en examen sont les mesures qui pourraient être prises à l'encontre des «moutons noirs» qui sévissent en quasi-impunité et déshonorent la profession.

Il ne faut pas se leurrer, la marge de manœuvre du corps médical est étroite. Tout montre que nous sommes devant un choix de société et que l'enjeu ne porte pas seulement sur une médecine à deux vitesses, mais bien sur une société à deux vitesses. M. Stepczynski, économiste de renom, l'a énoncé très clairement dans un récent colloque, *on ne peut plus tout faire et offrir des prestations sociales égales pour tous*. Il n'est pas le seul à tenir ce langage, des économistes de

divers horizons estiment qu'on doit instaurer un modèle d'assistance publique dans lequel des groupes ciblés comme particulièrement défavorisés seraient les bénéficiaires. Face à ce risque de dérive, les mesures préconisées dans le cadre de la révision de la LAMA sont imparfaites, mais elles ont le mérite de réaffirmer le principe de solidarité mis à mal.

Le corps médical a le devoir de maintenir une ligne claire en faveur des droits du patient. Il doit cependant être conscient que cela aura vraisemblablement un coût économique qui l'affectera directement.

Daniel Petitmermet
Secrétaire général SVM

Que devient un généraliste dans une enveloppe (budgétaire)?

La question ne se pose pas en fait. Le système de santé comme les autres secteurs de la vie est enveloppé dans la crise et se sent à l'étroit. De là à se sentir prisonnier dans une enveloppe...

Il existe certes un phénomène nouveau et impérieux: les malades, ou assurés, et l'Etat refusent de payer plus pour leur santé et parlent beaucoup des mille et une manières de limiter l'explosion des coûts de la santé. Alors que jusqu'ici, nos partenaires se limitaient à des propos d'intentions, ils passent à l'acte:

- les *politiciens* avec la votation des arrêtés fédéraux urgents;
- les *individus* avec leur refus de payer plus pour la santé. D'abord beaucoup ne paient simplement plus leurs primes, et d'autres, par milliers, renoncent à leurs assurances complémentaires. A cet égard, il n'y a jamais eu autant de demande d'application de l'article 7 de la Convention pour paiement en tiers soldant.

Cette situation suggère quelques questions:

- si le budget de la santé augmente encore, quel autre devra diminuer?
- la santé au sens large du terme s'améliorera-t-elle si on dépense plus pour elle?
- est-ce nécessaire d'augmenter le budget de la santé alors qu'on dépense beaucoup, plus que la plu-

part des Européens, par habitant pour notre santé?

Tout laisse à penser que la réponse est non!

Les conséquences à tirer sont d'une part:

- une quasi-impossibilité de revaloriser les prestations générales, sans compenser par une réduction équivalente les prestations spéciales (opération «blanche»);
- l'éventuelle séparation des médecins de premier recours du reste de la SVM afin de mieux défendre leurs intérêts.

Suggestion de solution

- Remodeler complètement le tarif hérité de l'histoire qui donne aux prestations techniques une fonction existentielle.

- Augmenter la valeur des actes dits intellectuels et favorisant la relation médecin-malade. Abaisser la valeur des actes techniques, laboratoire compris, pour compenser l'augmentation de coût des prestations générales. Pour ce faire, on peut imaginer deux scénarios:

1. Abaisser la valeur de certaines prestations techniques fréquentes, et surtarifées, et disposer de l'argent ainsi gagné pour augmenter la valeur des prestations non techniques.

2. Abaisser la valeur du point technique et élever celle du point «général».

Bien que plus satisfaisant intellectuellement, le scénario 1 ne me paraît pas praticable. Le scénario 2 me paraît plus pragmatique et équitable parce qu'il touche aussi les praticiens qui jusqu'ici usent largement des apports «techniques».

- Inclure la prestation médicale dans le tarif de toutes les prestations techniques, pour éviter les cumuls indus.

- Etre plus attentif aux prescriptions de prestations qui ne rapportent rien, et au gaspillage (gestion du cabinet, indemnités journalières, physio- et psychothérapies, cures, etc.), comme on le fait dans tous les secteurs de la société, d'ailleurs.

A la question posée d'une scission des praticiens en médecine primaire du reste du corps médical dit interventionniste, ma réponse: non. D'abord, les médecins de médecine primaire ne sont pas tous si peu interventionnistes qu'on dit et ensuite, l'évolution politique, les changements d'attitude de la population face au corps médical et à la médecine requièrent un corps médical univoque. On ne scinde pas une profession pour des problèmes de tarifs qu'une scission d'ailleurs ne résoudrait pas.

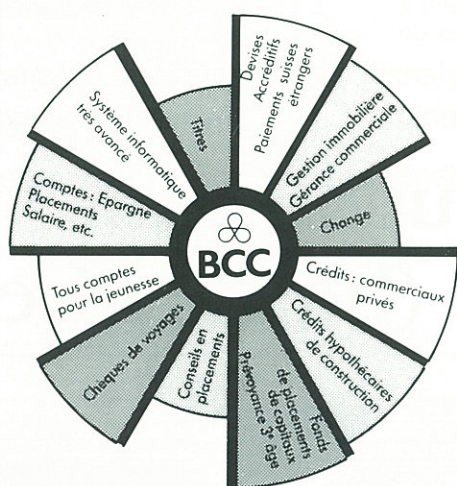
Dr A. Vaucher
Médecin-conseil

ROMEDIC SA

Centrale romande d'achat pour le médical et le laboratoire
Installation de cabinets – Service après-vente médico-technique

Route Aloys-Fauquez 60 – Case 22 – 1000 Lausanne 8
Tél. 021/646 40 36 – Fax 021/646 62 68

les services BCC



1003 Lausanne
Rue Saint-Laurent 21 320 65 41

1800 Vevey
Av. du Gén.-Guisan 15 921 41 41

1400 Yverdon
Rue du Lac 35 024/21 51 88

BCC  **GZB**

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

M. AMREIN

Orthopédiste-bandagiste



Atelier spécialisé pour la fabrication de prothèses,
appareils et corsets orthopédiques, lombostats
en tissus, supports plantaires, bandages
Location de cannes anglaises

**Tous bas et manchons de compression
(varices et drainages lymphatiques)**

14, rue de la Borde – 1018 Lausanne
Tél. 646 85 75 – Fax 646 20 02



Votre agence BMW

JAN-AUTOS SA

Petit Rocher 6, 1004 Lausanne

Tél. 021-625 56 43

La plus belle vitrine au centre ville!

Toute la gamme BMW, du nouveau coupé Série 3 à la fabuleuse 850 i en passant par la nouvelle et dynamique Série 5 Touring

Réforme clintonienne du système de santé US

Ndlr: A la veille des décisions que prendra le Parlement concernant la révision de la LAMA, nous estimons utile de soumettre à votre réflexion le résultat d'un sondage effectué auprès des médecins américains sur le plan Clinton.

Toutes proportions gardées, les sensibilités médicales des deux côtés de l'Atlantique sont pour le moins comparables, alors que le public américain, comme le nôtre, n'a pas forcément la même vision et approche du problème que celles du médecin!

Relevons également que la Maison-Blanche considère le libre-choix du médecin «comme un luxe qui se paie»! A bon entendre...

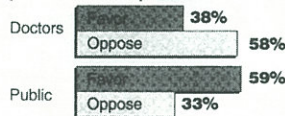
Physicians' diagnosis: Health plan ailing

A USA TODAY/CNN/Gallup Poll of the nation's physicians indicates they foresee major changes under President Clinton's health-care proposal — and not all of them like those changes.

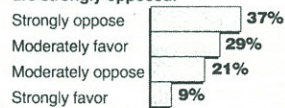


WHAT PHYSICIANS SAY ABOUT CLINTON'S HEALTH-CARE REFORM PLAN:

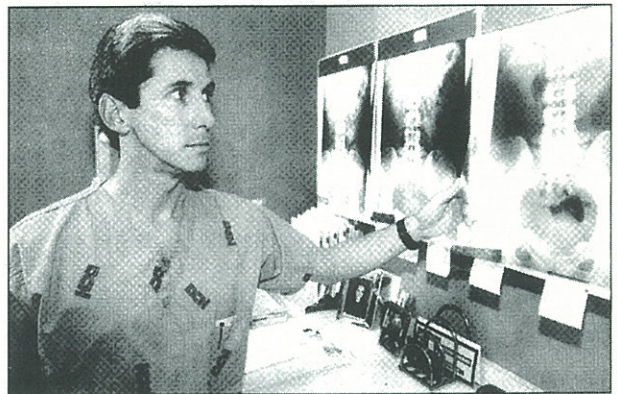
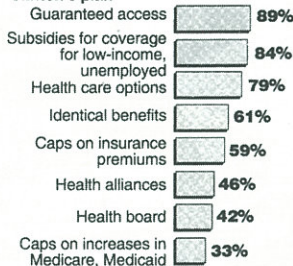
Most physicians oppose health plan, most of the public favors it:



Most of the physicians against it are strongly opposed:

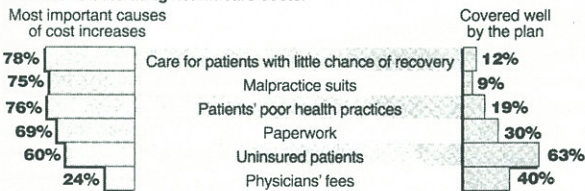


Physicians favoring these aspects of Clinton's plan

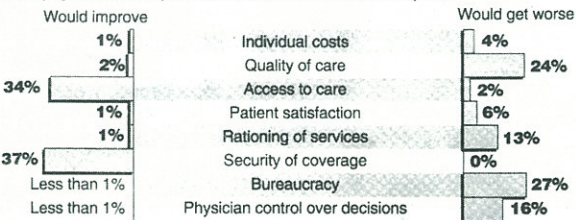


By Neil Brake, AP
Kenneth Aldridge, a Tuscaloosa, Ala., urologist, forecasts lower income.

Most physicians say the Clinton plan will not address the problems that cause escalating health-care costs.

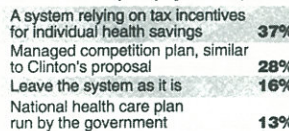


How physicians rate possible outcomes of the Clinton plan:

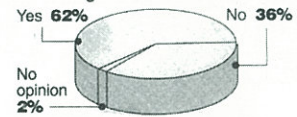


OPPOSES PLAN: Kenneth Aldridge, a Tuscaloosa, Ala., urologist, forecasts lower income.

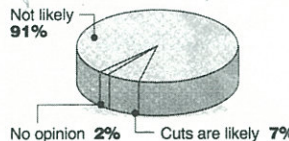
Which kind of plan physicians prefer:



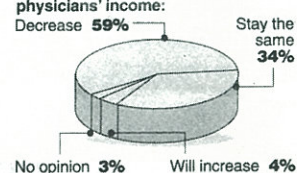
Should abortion be included in coverage:



Most doubt Clinton's claim that plan will trim \$238 billion from future Medicaid/Medicare cost increases:

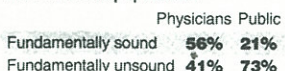


How plan will affect physicians' income:

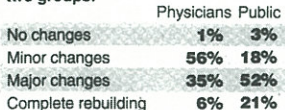


HOW PHYSICIANS LOOK AT THEIR OWN PROFESSION:

Physicians' view of the nation's health-care system differs from that of the rest of the population:



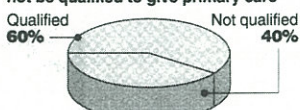
What needs to be done with the health care system according to the two groups:



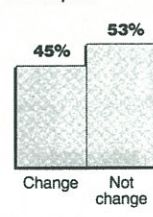
Most physicians say medical profession has too many specialists



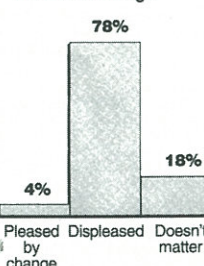
... and nearly half say they would not be qualified to give primary care



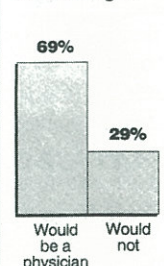
Many physicians say they will change their practice as a result of the Clinton health plan



... and most don't like the idea of change:



And if they had it to do over again:



Degonda Orthopédie SA



Dir.: Florian Wallner

Votre spécialiste pour:

- supports plantaires
- prothèses
- corsets orthopédiques
- chaussures fonctionnelles
- bas de compression
- orthèses conventionnelles
- orthèses en carbone
- bandages herniaires

Avenue du Rond-Point 8

1006 Lausanne (sous gare)

Tél. (021) 617 83 56

FOSSFOR

MédiFor: Dossiers médicaux

Adresses / Protocoles opératoires / Rapports / Ordonnances
Médicaments / Statistiques / Courrier personnalisé...

Nous mettons toutes vos données à portée de main en réseau, partagé avec votre assistance médicale grâce à un logiciel créé personnellement avec notre aide et vos idées...

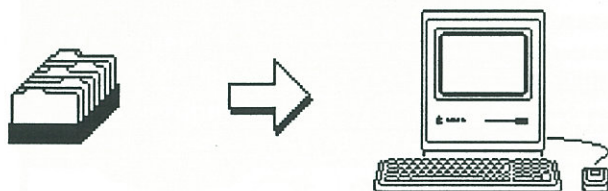
MédiSlash

Gestion de cabinet médical / Factures / Rappels
Comptabilité / Relevé de factures / Comptes...

Cd-Rom

Lecteurs et bases de données médicales sur CD

**NOUVEAU: Solution pour l'acquisition,
la gestion et l'archivage d'images
à partir de toute source vidéo**

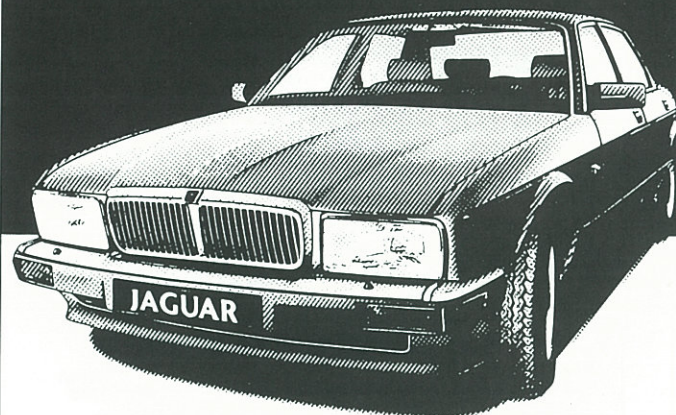


Fosfor SA, 15, chemin de la Biolleyre, 1066 Epalinges
Tél. 021/784 00 88, Fax 021/784 20 62

BUREAUTIQUE - LOGICIEL - FORMATION



**Garage Racing
H. Buchmann
1032 Romanel
Tél. 021-731 31 81**



**Votre spécialiste
depuis 25 ans**

Agence officielle



RANGE ROVER
DISCOVERY

CENTRE ACOUSTIQUE RIPONNE

P. E. Duvoisin - Ph. Estoppey

AUDIOPROTHÉSISTES - BREVET FÉDÉRAL

Fournisseurs agréés AI/AVS - Consultations gratuites sur rendez-vous

Rue du Tunnel 5 - LAUSANNE - Tél. 021/320 61 34

Succursales: LA CORRECTION AUDITIVE

Yverdon 024/21 32 30

Vevey 021/922 15 22

Opinions

Réflexions sur les relations sexuelles entre médecin et patient

«En quelque maison que je doive entrer, je m'y rendrai pour l'utilité des malades, évitant tout méfait volontaire et corrupteur et, très particulièrement, les entreprises lascives sur le corps des femmes et des hommes, qu'ils soient libres ou esclaves.»

Ces quelques mots du serment d'Hippocrate, remontant à l'Antiquité, définissent une limite très stricte entre patient et médecin, dans le domaine de la vie sexuelle. Elle interdit clairement les relations intimes dans le cadre thérapeutique.

La FMH, dans un récent projet de code de déontologie national, reprend formellement cette affirmation:

«Dans l'exercice de sa profession, le médecin ne doit pas exploiter l'état de dépendance du patient; il lui est tout particulièrement interdit d'exercer sur sa personne une contrainte quelconque ou *d'abuser de lui sexuellement.*» (art. 4)

L'interdit, qui existe de l'Antiquité à nos jours, montre à l'évidence que le problème existe. Les études épidémiologiques américaines sur la fréquence des relations sexuelles entre médecins et patients, rapportées récemment dans *Médecine et Hygiène*¹, donnent même à cet égard des chiffres inquiétants.

Qu'en est-il de la Suisse? A ma connaissance, aucun travail d'enquête scientifique semblable n'a été effectué dans notre pays. On connaît des cas isolés, par le retentissement médiatique des procès pénaux que ces médecins encourent. La question ne peut pour autant pas être éludée.

De tels comportements existent-ils en Suisse?

Oui, probablement dans une proportion approchant celle des comportements incestueux, pouvant aller jusqu'à une relation sexuelle. Il y a en effet une similitude certaine entre le père ou la mère, qui abuse de l'état de dépendance affective de son enfant, et le médecin, homme ou femme, qui utilise le lien de confiance établi avec son

patient, pour entretenir avec lui une relation intime.

La relation médecin-patient est régie par un *contrat de mandat* oral, par lequel le patient charge le médecin qu'il a librement choisi de s'occuper de sa santé, corporelle et psychique, perurbée par la maladie, pour la rétablir dans le meilleur état possible. Il recherche auprès du médecin les connaissances théoriques et techniques qui lui font défaut, mais également et surtout, l'*autorité thérapeutique*, qui lui dise comment se comporter, quelles mesures il peut prendre pour sa propre guérison et la prévention de rechutes (médicaments, diète, exercices de gymnastique, préservatifs, etc.).

Le cadre thérapeutique se fonde sur une relation de type parentale, positive pour la marche du traitement. Il va de soi qu'on ne peut superposer entièrement la relation parent-enfant et médecin-patient. Ce dernier garde en effet le droit de retirer son mandat au médecin et d'en choisir un autre.

La dépendance du patient, aggravée par sa détresse face à la maladie, peut éveiller en lui des sentiments anciens, qui le remettent en situation d'enfant. Il peut alors selon les circonstances rechercher l'affection de son médecin, contester son autorité ou tenter de le séduire. Le médecin, en tant qu'être humain, peut quant à lui être attiré, séduit, irrité ou rebuté par son patient. En période de crise personnelle, il peut même rechercher l'aide et l'appui de ceux qu'il soigne.

Dans certains cas, le médecin franchit la limite, transgressant un véritable tabou de l'inceste, pour avoir avec son patient une relation sexuelle, ce qui a pour conséquence de *détruire le cadre thérapeutique*. Il nuit donc doublement à son patient, en abusant de sa dépendance et en interrompant un traitement que son état nécessitait.

Il peut s'agir, comme le rapporte *Médecine et Hygiène*:

– d'un comportement déviant, lié à

un état de détresse personnelle face à une crise existentielle (dépression, séparation, difficultés financières ou de santé, deuil);

– d'un comportement pervers, dans lequel l'autre (le patient) n'est pas perçu comme une personne à part entière, mais comme un objet d'usage, qu'on peut utiliser et rejeter, sans tenir compte de ses désirs ou de ses besoins.

Dans l'un et l'autre cas, ce comportement est inadmissible et ne saurait se trouver des circonstances atténuantes. D'un point de vue déontologique, il est formellement interdit au médecin d'avoir une relation sexuelle avec un patient. Cette infraction doit être durement sanctionnée par les instances disciplinaires de son association professionnelle et par l'autorité sanitaire qui délivre le droit de pratique.

D^r Pierre Vallon
Président de la Société vaudoise
de médecine

¹ Voir le n° 1989 du 15 août 1993 de *Médecine et Hygiène*.

CABINET DISPONIBLE

En fin de carrière, à partir du printemps 1994. 3 chambres et hall, chambre de bain (pour laboratoire), WC séparé. Cuisine (frigo congélateur). Rez supérieur. 2 pièces au sud, sur pré arborisé. 3^e à l'est. Tranquillité.

A 100 m du parking public du CHUV, Lausanne, trolleys 5 et 6, à 5 min.
Renseignements:
Tél. 021/652 18 62 et sous chiffre CM-1093, Editions de la Tour SA, case postale 880, 1001 Lausanne.

Nouvelles du comité

Non, je ne vous appellerai plus «chers membres»!

Certains mots sont en effet devenus d'un usage plus difficile, depuis la «sous-benettonienne» pub de l'Helvetia. En offrant à ses assurés une couverture «protection juridique», ce futur géant de l'assurance maladie sociale (sic) donne à la pratique médicale en Suisse une couleur tout américaine. Reste à savoir si l'augmentation des coûts, engendrée par un exercice prudent et défensif de notre art, ne serait pas plus lourd à supporter pour la population que des erreurs médicales, déjà soumises au Bureau d'expertise extrajudiciaire de la FMH (150 cas traités en 1992).

Heureusement, les Sociétés cantonales de médecine de Romandie ont, de concert, protesté auprès des fédérations de caisse maladie et, au niveau suisse, du Concordat, obtenant que, sans s'excuser de la vulgarité du propos, l'Helvetia interrompe sa campagne de publicité dans la presse.

Votre comité a discuté, dans sa séance du 27 octobre 1993, de la situation préoccupante de la médecine hospitalière dans le cadre du GHRV, fortement remise en question par les assureurs LAA, qui entraînent à leur suite l'Etat et les caisses maladie. Le système du fonds des honoraires, qui rétribue à l'acte la pratique des méde-

cins hospitaliers, est unique en Suisse, où le salariat est de règle. La Convention vaudoise d'hospitalisation pour 1994 risque d'en contester le principe dans le canton de Vaud (cf. article de Pierre Christeler dans le numéro 9 du *Courrier du Médecin vaudois*).

Cette période difficile met à nouveau à l'épreuve la cohésion de la SVM, où l'on entend volontiers des discours du genre: «C'est pas mon problème, qu'ils se débrouillent!» Ce n'est qu'au prix d'une mobilisation commune, toutes catégories de médecins confondues, que nous ne nous retrouverons pas dans la réserve d'Indiens où on veut nous parquer.

*Votre président
Pierre Vallon*

**Jeudi 25 novembre 1993,
à 14 h. 15,
Auditoire de l'Hôpital de Cery
1008 Prilly (tél. 643 61 11)**

Conférence du Dr P. Bailly-Salin,
Paris

«L'entretien (clinique)»

Enquête sur les frais d'exploitation du cabinet

Nous remercions vivement les membres qui ont déjà renvoyé les questionnaires dûment remplis portant sur l'année 1991 et 1992.

Nous rappelons à ceux et celles qui ne nous ont pas encore répondu qu'il est encore possible de le faire, le délai, fixé au 30 septembre, ayant pu être repoussé.

Au cas où vous n'auriez pas encore obtenu les renseignements nécessaires auprès de votre fiduciaire, nous vous recommandons de mettre à profit ce nouveau délai.



Organe de la
Société vaudoise de médecine

Comité de la SVM

Dr Pierre Vallon, président
Dr Patrick Rosselet, vice-président
Dr Denis Chessex, secrétaire
Dr Daniel Beck, trésorier
Dr Christian Allenbach
Dr Benoît Leimgruber
Professeur René O. Mirimanoff
Dr Alain Meyer
Dr Didier Morin

Secrétaire général

Daniel Petitmermet, lic. ès lettres

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76
1010 Lausanne 10
Tél. 021/652 99 12
(8 h. 30 - 12 heures) - (13 h. 30 - 17 h. 30)
CCP-Lausanne 10-1500-5
Fax 021/652 32 21

Fondation

pour la garde médicale
S.O.S. - Médecin de garde

Tél. 021/652 99 32 (24 heures sur 24)

Abonnements de déviation
et de télécommunications au service
des médecins de la région lausannoise

Administration et rédaction

Case postale 76, 1010 Lausanne 10

Régie des annonces

Suisse romande: Marcel Louviot
Editions de la Tour Lausanne SA
Case postale 880, 1001 Lausanne
Tél. 021/652 99 41 - Fax 021/652 73 23

Suisse allemande:
SUNERGIA (ETSA)
Mathieu Janin
Case postale 361, CH-9435 Heerbrugg
Tél. et fax 071/72 57 66

Impression

Imprimerie Bron SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/652 99 44

Communiqués

Formation professionnelle de médecin d'urgence

Cours de base 213

Ce cours se rattache à la première partie de la formation professionnelle de médecin d'urgence. Il est conforme aux directives de la CMS CRS du 4 mars 1993 concernant la formation professionnelle et l'activité du médecin d'urgence. Il est reconnu comme cours de base par l'Association suisse des médecins d'urgence (ASMU).

Contenu du cours

Troubles respiratoires, troubles circulatoires/solutions de remplissage, réanimation, médecine interne préhospitalière, traumatologie préhospitalière, traumatisme crânio-cérébral, paraplégie, traitement des douleurs, évaluation du patient et choix de l'hôpital de destination/logistique, exercices pratiques (réanimation, mise à l'abri, radio), discussion de cas.

Groupes cibles

Tout médecin désireux de suivre une formation de médecin d'urgence. On accordera une préférence aux médecins qui auront déjà rempli les conditions de la première partie de la formation, conformément aux directives de la CMS CRS du 4 mars 1993.

Direction	Dr Olivier Moeschler, anesthésiologie, CHUV
Durée	3 jours
Numéro du cours	213
Date	du 5 au 7 mai 1994
Nombre de participants	20 à 25
Prix du cours	Fr. 1100.- (y compris chambre individuelle, pension complète et documents du cours)
Attestation	Certificat délivré par le centre
Information/Inscription	Centre de formation de la CRS, 6207 Nottwil, tél. 045/54 50 50, fax 045/54 20 59.

0920	Tablier de Hottentot	200 pts
0921	Tablier de Hottentot avec transposition de l'ombilic et décollement jusqu'aux seins	300 pts
0922	Stéatopygie (par côté)	150 pts
0931	Réduction mammaire bilatérale (à l'exclusion de toute autre position)	400 pts
1648	Vasectomie bilatérale	50 pts
1652	Mise en place d'implants péniens	200 pts
1717	Cours d'accouchement sans douleurs (ASD)	40 pts
1822	Insémination homologue	40 pts
1939	Opération plastique du nez	150 pts
1940	Otoplastie correctrice unilatérale	120 pts
2021	Régularisation osseuse (par maxillaire)	20 pts
2022	Approfondissement vestibulaire	120 pts
2023	Mylohyoidotomie dans la même séance	60 pts
2024	Reconstruction des crêtes alvéolaires: maxillaire (greffe hétérologue ou greffe autologue non comprise)	150 pts
2025	Ostéotomie segmentaire (fixation non comprise)	70 pts
2026	Ostéotomie totale du maxillaire supérieur selon Le Fort I ou II (4 ostéosynthèses par miniplaques à 4 vis comprises)	400 pts
2027	Ostéotomie totale du maxillaire inférieur, ostéosynthèse comprise	300 pts

Selon les investigations de la FVCM, parmi les prestations mentionnées ci-dessus, seules celles figurant sous chiffres 0920, 0921, 0931, 1648 et 1939 peuvent relever, dans certaines circonstances exceptionnelles, des obligations des caisses maladie. Dans tous les autres cas, il ne peut s'agir que de prestations bénévoles des caisses.

D'autre part, sur proposition de la FVCM, la commission paritaire a admis de modifier le préambule au chapitre 2 de la NMT – prestations spéciales – de la manière suivante:

«Les prestations précédées d'un astérisque ne sont pas dans tous les cas à la charge de l'assurance maladie. Elles doivent faire l'objet d'une demande préalable adressée au médecin-conseil de la caisse.»

Le comité de la SVM

Nomenclature médicale tarifée (NMT)

Prestations nécessitant l'avis préalable du médecin-conseil de la caisse

Avec l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 1993, de la nouvelle Loi vaudoise sur l'assurance maladie et des dispositions des arrêtés fédéraux urgents, les caisses maladie ne pratiquent qu'une assurance de base dite «sèche», c'est-à-dire qu'elles en ont exclu toutes prestations facultatives. Ces prestations «à

bien plaire» ne peuvent dorénavant être offertes que dans le cadre d'une assurance complémentaire.

Un certain nombre de ces prestations figurent dans la nomenclature médicale tarifée (NMT) précédées d'un astérisque signifiant qu'elles «doivent faire l'objet d'un avis préalable au médecin-conseil, sauf cas d'urgence». Pour mémoire, les positions de la NMT nécessitant une telle démarche sont:



MARCEL BLANC-CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Installations pour médecins et hôpitaux
Membre F.A.S.

LE SPÉCIALISTE pour :

- Instruments de chirurgie
- Appareils électroniques de diagnostique et de thérapie
- Mobilier pour hôpitaux et cabinets médicaux
- Matériel à usage unique

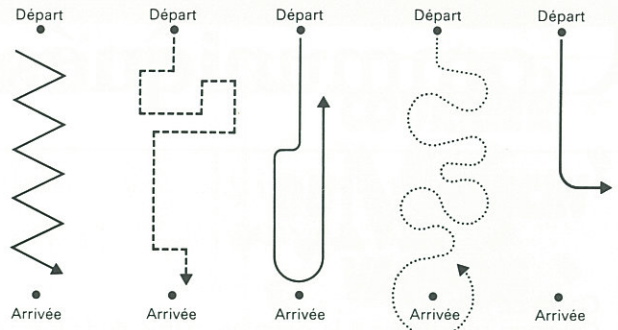
**RÉPARATION
ENTRETIEN
FABRICATIONS SPÉCIALES**

1052 LE MONT

En Budron C n° 2

☎ 021/652 43 73-74 – Fax 021/652 44 10

**Quelles expériences avez-vous faites
en déclarant un sinistre
à votre compagnie d'assurance ?**



winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

Direction régionale

de Lausanne :

Avenue Benjamin-Constant 1

1002 Lausanne

Téléphone 021/319 51 11

LABORATOIRES

MÉDECINS

PERMANENCES

MÉDECINS-DENTISTES

PHYSIOTHÉRAPEUTES

**à vos problèmes
de gestion...**

... nos solutions



GESPOWER
Fiduciaire et applications informatiques

CH-1224 GENÈVE
20, ch. Saladin
Tél. : (022) 348 08 48
Fax : (022) 348 00 02

B-1180 BRUXELLES
2, av. Kammerdelle
Tél. : (2) 375 91 01
Fax : (2) 375 92 14

Cycle de conférences

Rencontres Cécil

Jeudi 2 décembre prochain de 18 h. 20 à 20 heures:

Maître Baptiste Rusconi, avocat à Lausanne, docteur en droit, professeur à l'Université de Lausanne, donnera une conférence placée sous le thème:

La responsabilité médicale en justice: aspects actuels

Lieu: Universal Business Park, avenue de Gratta-Paille 2, 1018 Lausanne.

**Brochure
d'information pour
les proches des
personnes atteintes
de la maladie
d'Alzheimer**

En Suisse, environ 50 000 personnes sont frappées par la maladie d'Alzheimer ou par des affections apparentées. L'Association Alzheimer Suisse a été créée en 1988 pour mieux défendre les intérêts des personnes atteintes d'une démence et de leurs proches.

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dépendent souvent trop exclusivement de l'aide de leur entourage, parfois 24 heures sur 24. Puisqu'il n'existe à l'heure actuelle pas encore de traitement causal efficace de la maladie d'Alzheimer, la relation entre le médecin traitant et la famille du malade est d'une importance capitale. En prenant en compte les besoins des proches, le médecin aide indirectement aussi le malade. Les familles ont souvent besoin d'encouragements de la part du médecin pour participer à un groupe d'entraide ou pour oser confier leur malade temporairement à un centre de jour ou à un établissement médico-social.

Les médecins et les pharmaciens peuvent se procurer gratuitement une brochure d'information que l'Association Alzheimer Suisse publie à l'intention de l'entourage des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette brochure décrit sur une vingtaine de pages aisément compréhensibles tout ce qu'il faut savoir sur cette maladie. Elle explique comment la reconnaître au stade précoce, les formes de traitement envisageables et comment les soignants peuvent apporter l'aide la plus efficace sans s'épuiser. Cette brochure énumère en outre les

autres ouvrages utiles que peuvent consulter les profanes, les médecins et le personnel soignant.

Adresse:
Association Alzheimer Suisse
Secrétariat général
18, rue Pestalozzi
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024/22 20 00
Fax 024/22 21 67

* * *

La Polyclinique Médicale Universitaire informe ses patients ainsi que l'ensemble de ses partenaires qu'ils peuvent l'atteindre au nouveau numéro de téléphone suivant:

021/345 22 22

**La Fondation
vaudoise contre
l'alcoolisme (FVA)**

- Un service de prévention, conseils et soutien dans tout le canton.
- Des travailleurs sociaux spécialisés en alcoologie (une approche multidisciplinaire).

Adresses utiles:

Lausanne
21, Pré-du-Marché, 1004 Lausanne
Tél. 021/648 78 20

Vevey
24, rue du Simplon, 1800 Vevey
Tél. 021/922 66 75

Antenne d'Aigle
Hôpital, 1860 Aigle
Tél. 025/28 84 84

Nyon
Centre de prévention,
7, Juste-Olivier, 1260 Nyon
Tél. 022/361 96 63

Orbe
CMS, 2, rue des Remparts,
1350 Orbe
Tél. 024/41 23 23

Yverdon
Centre de prévention,
9, rue de la Plaine, 1400 Yverdon
Tél. 024/21 17 21

Payerne
CMS, 21, route d'Yverdon,
1530 Payerne
Tél. 037/61 59 12



Le Centre social protestant-Vaud
et La Ligue vaudoise contre le cancer
publient

Mon cancer et moi

d'Emile Espinosa (1993, 16 pages, illustré, quadrichromie, format A4).

De grands dessins, quelques lignes de texte, Emile, 5 ans et demi, raconte à ses camarades de classe comment il voit sa maladie, comment il la vit et la combat. Un livre coloré qui s'adresse à tous ceux qui ont besoin de reprendre courage, à ceux qui voudraient aborder le sujet avec un enfant, malade ou bien portant.

Extrait de la préface:

«Les couleurs vives et gaies s'entremêlent comme les fleurs d'un champ de printemps. Jeunesse, tendresse et vaillance s'y retrouvent pour raconter qu'un enfant malade a pris ses pinces et son baluchon vers son avenir, entouré des siens. A regarder et à lire comme un chant d'humanité.»

D^r D. Beck, privat-docent,
cancérologue d'enfant

Bulletin de commande

à adresser aux Editions La Passerelle,
CSP-Vaud, Beau-Séjour 28, 1003 Lau-
sanne, tél. 021/320 56 81.

Veillez me faire parvenir exem-
plaire(s) du livre

Mon cancer et moi

au prix de Fr. 15.- (+ Fr. 3.50 pour frais
d'expédition).

Je paierai, dès réception, selon facture.

Nom: _____

Prénom: _____

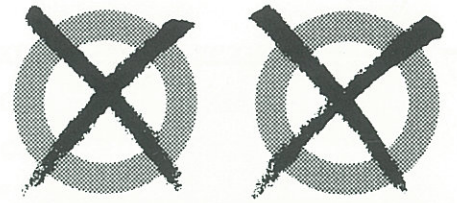
Rue: _____

NP et localité: _____

Date: _____

Signature: _____

**Interdire la
publicité ne sert
à rien et réduit
notre liberté.**



INITIATIVES JUMELLES

2xNOU

**AUX INTERDICTIONS DE PUBLICITE
LE 28 NOVEMBRE 1993**

Salamolard Nettoyages

LE SPÉCIALISTE DE L'ENTRETIEN

CABINETS MÉDICAUX
BUREAUX
CONCIERGERIES

Shampoings de moquettes
Injection – Extraction
Shampoings et désinfection
de tapis
Traitement de sols

DEVIS GRATUITS

**ENTREPRISE DE NETTOYAGES
M. SALAMOLARD**

Rue Saint-Martin 28
1005 Lausanne
Téléphone 021/323 17 31

NARHINEL

Der Nasenputzer für
Babies der alle Vorteile hat:

- einfach in der Handhabung;
- besonders hygienisch dank
den Ansatzstücken
mit Schwämmchen
zum Wegwerfen.*

* Nachfüllpackung
mit 10 Ansatzstü-
cken erhältlich.

Le mouche-bébé
de tous les avantages:

- utilisation simple;
 - hygiène optimale grâce
aux embouts avec filtre
jetable.*
- * boîte avec 10 recharges
disponibles.



saprochi SA CH - 1196 GLAND



**AMBULANCES
ALPHA SA**
Lausanne
021/646 71 71

24 heures sur 24

URGENCES TRANSPORTS

Rapatriements Suisse et étranger

Ambulances équipées
et confortables et Mercedes
climatisée avec personnels
qualifiés (infirmiers)

Devis gratuit

Location d'oxygène

Calendrier médical vaudois

Période du 22 novembre
au 21 janvier 1994
N° 10/93

LUNDI 22 NOVEMBRE

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. – Salle 10-301, CHUV. – Professeur J. Rosman et coll.: «Présentation de cas de néphrologie.»

MARDI 23 NOVEMBRE

11 h.-12 h.: Cours postgradué du Service universitaire de psychogériatrie. – Hôpital de Prilly, auditoire J.-L. Villa. – D^r I. Simeone, privat-docent: «Suicide et vieillissement.»

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Salle de conférences, rue du Bugnon 27, Lausanne, entrée c3. – Professeur Y. Oron (Tel Aviv): «Does anything happen before something happens? Kinetics of desensitization of the TRH response in *Xenopus* oocytes.»

12 h. 30: Colloque multidisciplinaire dermatologie-immunologie-néphrologie-rhumatologie. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont, salle 305, Lausanne. – D^r P. Zufferey: «Syndrome de Sjögren primaire.»

17 h. 30: Colloque de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. – Salle de séminaires 301, CHUV. – D^{rs} L. Portmann et F.-X. Borruat: «Exophtalmies inhabituelles: pathologies thyroïdienne et hypophysaire.»

MERCREDI 24 NOVEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques Département de médecine interne CHUV-Institut de pathologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – Professeur Ph. Leuenberger, D^r C. Gerber: «Infiltrats pulmonaires dans le cadre d'une exposition professionnelle.»

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de zone de Montreux. – Salle de conférences de l'hôpital. – D^r B. Yersin: «L'évaluation du patient alcoolique.»

16 h. 15: Leçon inaugurale du professeur associé Edmond Gilliéron. – Auditoire Mayor, CHUV. – «Nosologie et thérapie psychiatriques: la psychothérapie en psychiatrie générale.»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D^r M. Schmutz (Bâle): «Différents modèles d'expérimentation animale dans la recherche en épileptologie.»

JEUDI 25 NOVEMBRE

8 h. 15-9 h.: Conférence des sciences cliniques. – Auditoire Mayor, CHUV. – D^r M. Mehtali (Strasbourg): «La thérapie génique: une voie alternative pour le traitement du sida.»

8 h. 30-17 h. 30: 1^{re} Journée romande de réadaptation cardio-vasculaire. – Grand-Hôtel des Bains, Yverdon. – Présidents: professeur P. Moret et D^r A. Bloch: «Le retour du patient dans son environnement habituel.» Renseignements et inscription: B. Pellaton, tél. 024/31 19 94.

9 h.-12 h. 30: Jeudi de la Vaudoise. – Auditoire César-Roux, CHUV. – Professeur H.-R. Gujer: «La médecine légale du praticien.»

9 h.-17 h.: 2^e Colloque romand de neuro-urologie. – Auditoire Zyma SA, Nyon. – «Investigations urodynamiques dans les syndromes urologiques et neurologiques.» – «Approches thérapeutiques des vessies neurogènes.» Informations: Professeur P.-A. Despland, téléphone 021/314 41 01.

9 h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont. – D^r J. Benhattar: «Détection du mycosis fongoïde par biologie moléculaire. Présentation de cas.»

12 h.-13 h.: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 2, CHUV. – D^r F. Clément, privat-docent: «Présentation de cas.»

13 h.: Colloque de pneumologie. – Salle de séminaires 6, CHUV. – D^r L. Burdet: «Effet thermogénique des bronchodilatateurs.»

14 h. 15: Conférence du collège médical des Services universitaires de psychiatrie. – Auditoire de Cery, Prilly. – D^r P. Bailly-Salin (Paris): «L'entretien (clinique).»

16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – D^r P. Beuret: «Revascularisation chirurgicale ou percutanée. Revue de la littérature et données récentes.»

18 h.: Colloque ORL. – Auditoire Tissot, CHUV. – D^r R. Maire: «La dynamique du réflexe vestibulo-oculaire (RVO) et son évaluation par l'épreuve rotatoire.»

18 h. 30: Colloque régional de la Broye. – Grande salle de l'Hôpital de Payerne. – Professeur P. Nicod: «Quel traitement médical après un infarctus?»

18 h. 30-19 h. 30: Colloque des orthopédistes romands. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont, Lausanne. – Professeur H. Seidel (Hambourg): «Les fractures proximales de l'humérus, problèmes thérapeutiques et place de l'enclouage.»

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 NOVEMBRE

Cours pratique de coloscopie. – Programme sur demande, participation sur inscription (8 personnes max.). – Renseignements et inscription au Centre de coloscopie et laser CCL, tél. 021/314 24 42.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

20 h. 30: Conférence de la Fondation pour le développement de la psychothérapie médicale. – Auditoire de la PPA, av. Sévelin 18, Lausanne. – Professeur B. Cramer: «Ce que dit le psychothérapeute, études quantitatives et qualitatives.»

LUNDI 29 NOVEMBRE

8 h. 30-9 h. 45: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. – Auditoire du Bercaill, Chablère 5, Lausanne. – M^{me} T. Bimpage et M. V. Bizozzero (Genève): «La violence discutée: intervention groupale à l'école.»

12 h.: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – Professeur U. Müller (Berne): «Aspects cliniques et expérimentaux de l'allergie aux hyménoptères.»

MARDI 30 NOVEMBRE

11 h.-13 h.: Colloque médical de la Clinique La Source. – Auditoire Fréminet. – «Thyrologie pratique: pour une consultation efficace.» – D^{rs} J.-P. Randin et P. Rosselet: «Indications aux examens en thyrologie.» – D^r P. Rosselet: «Thyroïde et grossesse.»

11 h.-12 h.: Cours postgradué du Service universitaire de psychogériatrie. – Hôpital de Prilly, auditoire J.-L. Villa. – M^{me} A.-F. Dufey: «Pratiques intermultidisciplinaires en gérontologie-gériatrie de la clinique La Source.»

11 h.: Colloque de l'Institut de la médecine sociale et préventive. – Salle de colloques IUMHT, rue du Bugnon 19, Lausanne. – K. Dupriez: «Utilisation des Centres d'observation médicale de l'assurance invalidité: description et analyse.»

12 h.: Colloque de l'Hôpital de Nyon. – Salle du Corjon, hôpital. – D^r P.-J. Ditesheim: «Echographie transvaginale.»

16 h.: Séminaire de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. – Salle de colloques, BH 19, CHUV. – D^r Ch. Felley: «Caractérisation des récepteurs à la somatostatine sur les cellules principales de l'estomac.»

18 h. 30: Colloque du Nord vaudois. – Salle de conférences de l'Hôpital d'Yverdon. – Professeur B. Ruedi (Neuchâtel): «L'endocrinologie du praticien.»

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Rue du Bugnon 27, en-

trée C3, Lausanne. – D^r R. Regazzi (Genève): «Role of small GTP-binding proteins in the control of insulin secretion.»

20 h. 30: Plan fixe consacré au professeur honoraire P.-B. Schneider, psychiatre et psychanalyste. – Cinémathèque suisse, salle Paderewski, Lausanne.

JEUDI 2 DÉCEMBRE

8 h.-9 h.: Colloque de l'Hôpital de Morges. – Auditoire de l'ESIM. – Professeur J.-C. Gerster: «Traitement des douleurs rhumatismales par des applications locales.»

8 h. 15-9 h.: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Professeur R. Gaillard: «Opioïdes endogènes: physiopathologie et clinique.»

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – Professeur J.-P. Wauters: «Erythropoïétine: expérience clinique en néphrologie.» D^r P.-M. Schmidt: «Indications hématologiques de l'érythropoïétine.»

11 h. 15-12 h.: Colloque de formation postgradué sida. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – D^{rs} J.-Ph. Chave, A. Iten: «Infections opportunistes: lesquelles sont les plus fréquentes? Quelles préventions?»

16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – D^r M. Fromer: «La mort subite chez le non-coronarien.»

17 h. 30-19 h.: Colloque de pneumologie clinique. – Auditoire 1, CHUV. – D^r G. Pralong: «Réadaptation respiratoire ambulatoire. Présentation de cas.»

18 h. 15: Colloque romand de gastro-entérologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur Ch. Florent (Paris): «Lésions œsophagiennes, grêles, coliques, sur AINS.»

LUNDI 6 DÉCEMBRE

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. – Salle 10-301, CHUV. – D^{rs} E. Rivier et B. Kaeser: «Os et alcool: présentation de cas.»

MARDI 7 DÉCEMBRE

8 h.-9 h. 30: Cours de formation continue du Service de pédiatrie. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur T. Deonna: «Les épilepsies dites bénignes. – Présentation de cas cliniques.»

10 h. 15-11 h. 45: Conférence du Département universitaire de psychiatrie adulte. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur W. Pasini (Genève): «L'urgence sexuelle et sentimentale.»

11 h.-12 h.: Cours postgradué du Service universitaire de psychogériatrie. – Hôpital de Prilly, auditoire J.-L. Villa. – D^r D. Coquoz (Sion): «Impact de la démence sur la famille: considérations épidémiologiques.»

17 h.: Conférence de l'Institut de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques IUMHT, Bugnon 19, Lausanne. – D^r Th. Perneger (Genève): «Les assurances maladie de type HMO.»

17 h. 30: Colloque de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. – Salle de séminaires 301, CHUV. – D^r M. Lepori: «Métastases hypophysaires.»

20 h. 30: Plans fixes consacrés au professeur R. Henny, psychiatre d'enfants, psychanalyste et à Renée Delafontaine, un compagnonnage avec des êtres exceptionnels. – Cinémathèque suisse, salle Paderewski, Lausanne.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques, Département de médecine interne CHUV, Institut de pathologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D^{rs} U. Scherrer, privat-docent, et D. Lepori: «Hémorragie digestive fatale et purpura chez un alcoolique.»

16 h. 30: Séminaire de l'Institut de médecine et d'hygiène du travail. - Salle de colloques, rue du Bugnon 19, Lausanne. - M. E. Toriel: «La gestion de projets dans le secteur public.»

17 h.: Colloque du Service d'anesthésiologie. - Salle de colloques du service, niveau 05, CHUV. - Professeur J. Leung (San Francisco): «Post-operative myocardial ischemia: importance, detection, prevention and therapy.»

JEUDI 9 DÉCEMBRE

8 h.-9 h.: Colloque de l'Hôpital de Morges. - Auditoire de l'ESIM. - Dr D. Thiébaud, privat-docent: «Ostéoporose: attitude diagnostique et thérapeutique en pratique.»

8 h. 15-9 h.: Colloque du Département de médecine interne. - Auditoire Mayor, CHUV. - Dr M.-D. Schaller, privat-docent, Dr A. Brocard, Professeur C. Perret: «Présentations cliniques inhabituelles.»

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. - Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. - Dr J.-C. Givel: «La proctologie du praticien.» - Drs J. Guyot et J. Thorens: «Investigations d'une dysphagie.»

10 h. 15: Leçon inaugurale du Dr F. Levi. - Auditoire Mayor, CHUV. - «Médecine sociale et préventive: épidémiologie du cancer du sein.»

12 h.-13 h.: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. - Salle de séminaires 2, CHUV. - Dr V. von Fliedner: «Aspects immunologiques du diagnostic des hémopathies malignes.»

12 h. 30: Colloque commun Institut de microbiologie, Division des maladies infectieuses, Division autonome de médecine préventive et hospitalière. - Auditoire Mayor, CHUV. - Dr A. Burnens (Berne): «Epidémiologie actuelle des salmonelles: conséquences pour les infections humaines.»

17 h. 15: Cérémonie de remise des prix 1993 de la Faculté de médecine. - Auditoire Roux, CHUV. 18 h.: Colloque ORL. - Auditoire Mayor, CHUV. - Dr B. Jaques: «Diagnostic et prise en charge des traumatismes de la face.»

LUNDI 13 DÉCEMBRE

12 h.: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. - Salle de séminaires 2, CHUV. - Dr C. Ruegg: «The leukocyte integrin $\alpha 4 \beta 7$: identification, cloning and characterization of a multifunctional adhesion receptor.»

MARDI 14 DÉCEMBRE

11 h.-12 h.: Cours postgradué du Service universitaire de psychogériatrie. - Hôpital de Prilly, auditoire J.-L. Villa. - Mme Dr G. Leuba: «Maladie d'Alzheimer, de la biologie à la clinique.»

14 h.: Colloque de l'Institut de médecine sociale et préventive. - Auditoire rue du Bugnon 19, Lausanne. - B. Fantini (Genève): «L'ère des microbes et la collaboration sanitaire internationale.»

17 h. 30: Colloque de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. - Salle de séminaires 301, BH 10, CHUV. - Dr O. Hugli: «Goitre inhabituel: lymphome ou Hashimoto?»

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de zone de Montreux. - Salle de conférences de l'hôpital. - Professeur J.-J. Goy et Dr Hurni: «Place actuelle de l'angioplastie et du pontage dans le traitement de la cardiopathie ischémique.»

17 h.: Colloque du Service d'anesthésiologie. - Salle de colloques du service, niveau 05, CHUV. - B. Leone, MD (Durham, Etats-Unis): «Effects of anemia and hemodilution on the normal and diseased heart.»

17 h. 30: Colloque romand de radiologie. - Auditoire 2, CHUV. - Dr D. Fournier: «Echographie thoracique.»

JEUDI 16 DÉCEMBRE

8 h. 15-9 h.: Colloque du Département de médecine interne. - Auditoire Mayor, CHUV. - Professeur M. Gillet, Dr J.-J. Gonvers, PA: «Indications et résultats de la greffe hépatique.»

9 h. 30: Colloque de rhumatologie. - Auditoire Michaud, Hôpital Nestlé, Lausanne. - D^{resse} J. Melchior: «Lombalgies et sevrage difficile des corticoïdes dans une maladie de Horton.» - Dr C. Cachin: «Une cervicalgie aiguë.» - Dr B. Buchs: «Un lombago.»

9 h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. - Auditoire de l'Hôpital de Beaumont. - Colloque commun Genève-Lausanne.

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. - Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. - Dr J. Bogousslavski: «Approche actuelle des attaques ischémiques transitoires.» - Dr X. Jeanrenaud: «Place de l'échocardiographie dans le diagnostic des accidents vasculaires cérébraux.»

11 h.: Professeur J.-C. Gerster: «Y a-t-il un traitement médicamenteux de la fibromyalgie.»

13 h. 45: 26^e Réunion romande de réanimation. - Auditoire Tissot, CHUV. - Professeur L. Gattinoni (Milan): «Lung structure and function in different stages of severe acute respiratory failure.»

18 h. 30: Colloque régional de la Broye. - Grande salle de l'Hôpital de Payerne. - Drs J.-P. Anderes et G.-E. Barraud: «Collaboration entre le neurochirurgien et l'orthopédiste pour la chirurgie complexe de la colonne vertébrale.»

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

9 h. 15: Leçon inaugurale du professeur associé H. Fankhauser. - Auditoire Mayor, CHUV. - «Clinique chirurgicale: neurochirurgie minimalement invasive.»

LUNDI 20 DÉCEMBRE

8 h. 15-9 h. 45: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. - Auditoire du Bercaill, Chablrière 5, Lausanne. - Mme C.-P. Béal: «Etre psychothérapeute, la grâce de Noël.»

MARDI 21 DÉCEMBRE

11 h.-12 h.: Cours postgradué du Service universitaire de psychogériatrie. - Hôpital de Prilly, auditoire J.-L. Villa. - Dr G. Foletti: «L'épilepsie à l'âge avancé.»

16 h.: Séminaire de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. - Salle de colloques 19, CHUV. - R. Hadid: «Mécanismes et sites d'action des cytokines dans les interactions du type neuroendocrino-immunologique.»

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

10 h. 45-11 h. 45: 2^e Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. - Rue du Bugnon 27, Lausanne, entrée C3. - Professeur E. Simon (New York): «Reconstitution of a purified opiate receptor.»

12 h. 15: Conférence de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. - Professeur M. Bouvier (Montréal): «Molecular mechanisms involved in the regulation of the $\beta 1$ -, $\beta 2$ - and $\beta 3$ -adrenergic receptors; similarities and differences.»

MARDI 11 JANVIER

17 h. 30: Colloque de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. - Salle de séminaires 301, CHUV. - Dr F. Gomez et professeur R. Laurini: «Echec ou succès d'une grossesse diabétique, attitude thérapeutique et observations pathologiques.»

MERCREDI 12 JANVIER

11 h.-12 h.: Conférence du Service de pédiatrie. - Auditoire Tissot, CHUV. - Dr P. Tuchschnid (Zurich): «Bone marrow transplantation for congenital anemias.»

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. - Salle de conférences, rue du Bugnon 27, Lausanne, entrée C3. - Dr A. Tarkakoff (Paris): «A genetic approach to analysis of export of mRNA from the Yeast Nucleus.»

JEUDI 13 JANVIER

18 h. 15: Colloque pluridisciplinaire de la dysphagie. - Auditoire Tissot, CHUV.

LUNDI 17 JANVIER

12 h.: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. - Salle de séminaires 2, CHUV. - Mme D. Nardelli-Haeffliger: «Stratégie de vaccination mucosale.»

MARDI 18 JANVIER

11 h.-12 h.: Cours postgradué du Service universitaire de psychogériatrie. - Hôpital de Prilly, auditoire J.-L. Villa. - Professeur J. Richard (Genève): «Dépression tardive à expression neurologique.»

17 h. 30: Colloque de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. - Salle de séminaires 301, CHUV. - Dr J.-J. Grimm: «Adaptation du traitement chez le diabétique de type I lors du Marathon de New York: résultats chez 20 patients.»

MERCREDI 19 JANVIER

18 h.: Colloque romand de radiologie. - Auditoire 4, CHUV. - Dr Th. Puttemans (Bruxelles): «Apport du Doppler dans l'exploitation du foie et de ses vaisseaux.»

JEUDI 20 JANVIER

18 h.: Colloque ORL. - Auditoire Olivier, CHUV. - Dr L. Portmann: «Les tumeurs thyroïdiennes.»

Judi 25 novembre 1993, de 9 heures à 12 h. 30

CHUV, Auditoire César-Roux

Les Jedis de la Vaudoise

La médecine légale du praticien

Responsable: Dr T. Krompecher, médecin adjoint, privat-docent et agrégé de l'Institut de médecine légale de l'Université de Lausanne
Modérateur: Dr C. Galland

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. Levée de corps | Dr T. Krompecher |
| 2. Mort subite et inattendue du nourrisson | Dr A. Sutter, Lausanne |
| 3. Mort subite et inattendue des adultes | Dr C. Brandt, Lausanne |
| Pause | |
| 4. Etat de santé et aptitudes à conduire | Professeur O. Fryc, Genève |
| 5. Toxicomanie - problème de détection | Dr L. Rivier, Lausanne |
| 6. Secret professionnel | Dr T. Krompecher, Lausanne |

Nous vous prions de nous faire parvenir vos annonces de colloques pour la période du 24 janvier 1994 au 18 février 1994 avant le 20 décembre 1993. Merci.

*En réinvestissant vos primes,
nous favorisons l'essor de l'économie vaudoise*

*Pensez-y et faites-nous confiance
lorsque vous souscrivez une **assurance-vie***



Assurance-vie

- *combinée capital vie + décès*
- *capital en cas de vie*
- *capital en cas de décès*

Siège : Caroline 11 - CP 288 - 1001 Lausanne - Tél. 021/348 23 29

*Agence de l'Universal Business Park Lausanne - Av. Gratta-Paille 2
CP 456 - 1000 Lausanne 30 Grey - Tél. 021/348 28 19*



Bioflorin

Entérocoques vivants,
Souche SF 68.

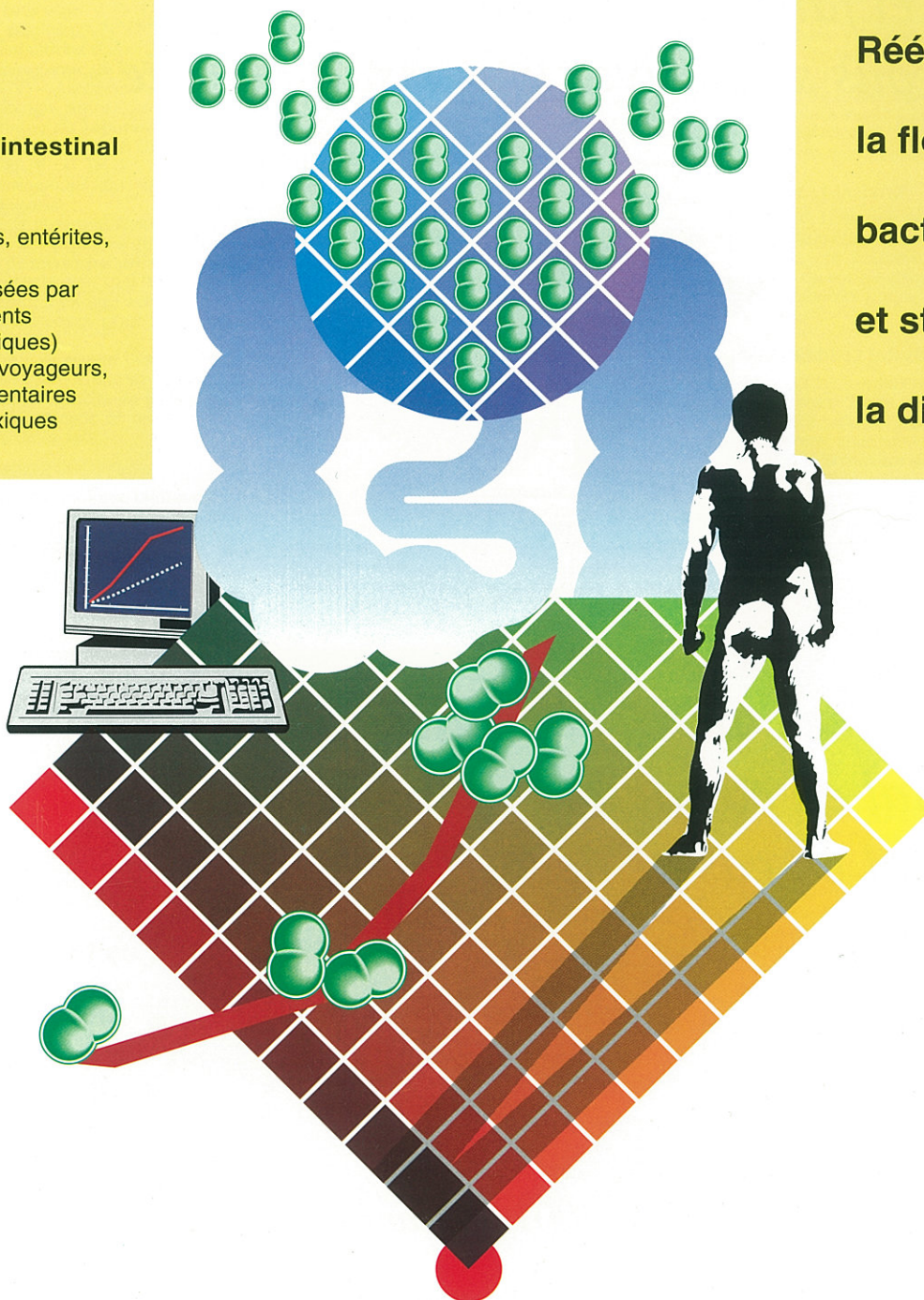
®

Le concept biologique contre la diarrhée.

Bioflorin®
normalise
l'écosystème intestinal

- gastroentérites, entérites, entérocolites
- diarrhées causées par des médicaments (p. ex. antibiotiques)
- diarrhées des voyageurs, diarrhées alimentaires
- dyspepsies toxiques de l'enfant

**Rééquilibre
la flore
bactérienne
et stoppe
la diarrhée.**



Veuillez consulter le
Compendium Suisse des
Médicaments ou demander
la documentation complète.

GIULIANI

Giuliani S.A.,
6976 Castagnola-Lugano